

Programme Enlazando phase II	
Partenaires : MEAE DGM/CIV	Thématiques : Contribuer au renforcement des capacités des acteurs du volontariat et leur structuration dans 6 pays d'Amérique Latine : Argentine, Bolivie, Colombie, Équateur, Paraguay, Pérou
Dispositif : Service civique en réciprocité (SCR), VSI en réciprocité (VSIR)	Durée de mission : SCI - 8 mois / VSI - 12 mois
Nombre de missions à pourvoir : 15 missions, dont 14 SCR et 1 VSIR	

Contexte :

En 2020, France Volontaires a lancé une première phase du programme EnLazando (juillet 2020 - février 2022), centrée sur l'appui à la société civile, qui a permis de soutenir le renforcement des capacités et la structuration de plus 100 organisations de volontariat de 5 pays de la région : Bolivie, Colombie, Equateur, Paraguay, Pérou.

La deuxième phase du projet EnLazando (septembre 2022 - août 2024) a pour ambition de :

- (AXE 1) continuer à contribuer au renforcement des capacités des acteurs du volontariat et leur structuration dans 6 pays (l'Argentine et les 5 pays de la première phase) ;
- (AXE 2) intégrer un axe recherche/action qui vise à soutenir les actions de plaidoyer pour l'amélioration des cadres juridiques et des politiques publiques du volontariat ;
- (AXE 3) mobiliser 28 volontaires internationaux (Nord/Sud, Sud/Sud y Sud/Nord) pour renforcer les partenariats entre acteurs français et latino-américains.

Objectifs :

Dans le cadre de l'AXE 3-*Mobilisation de Volontaires internationaux*, il est prévu de mobiliser 15 sudaméricains issus d'un des 6 pays participants au programme EnLazando (Argentine, Bolivie, Colombie, Equateur, Paraguay et Pérou) :

- 14 jeunes volontaires de 18 à 25 ans en mission de Service Civique en France pour une durée de 8 mois;
- 1 volontaire en VSI en France pour une mission de 12 mois.

Le volet réciprocité vise à :

- Renforcer les liens partenariaux entre structures françaises et sudaméricaines pour le développement du VIES grâce à la mobilisation de dispositifs de volontariats de droit français ouvert à la réciprocité;
- Promouvoir un cadre partenariale équilibré : encourager une logique collaborative dans le montage, suivi et évaluation des missions entre structures françaises et sudaméricaines et concevoir les missions en prenant comme point de départ les impacts attendus en France et dans le pays sudaméricain;
- Promouvoir la complémentarité du volontariat national et international;
- Promouvoir les relations de coopération entre l'Amérique latine et la France dans différents secteurs proches du volontariat international : coopération décentralisée, jeunesse, coopération technique, etc. (VSI);
- Valoriser le volontariat international comme un outil pour renforcer les logiques de coopération et solidarité entre la France et l'Amérique latine (VSI);
- Les missions développées dans le cadre de ce volet nous serviront pour valoriser auprès des décideurs le principe de réciprocité dans le VIES et plaider pour son développement.

Conditions de participation à l'AMI :

1. Organisations éligibles

Seuls les membres de France volontaires sont éligibles, et plus précisément :

- Les membres de FV ayant déjà une ou des coopérations actives avec des structures dans les pays d'EnLAzando et France
- Les membres de FV désireuses de nouer des nouveaux partenariats avec des structures dans les pays d'EnLAzando et en France (portage). Si c'est votre cas mettez-vous en contact rapidement avec l'équipe du projet EnLAzando (enlazando@france-volontaires.org)

2. Cadre

Chaque structure peut présenter plusieurs missions de volontariat. Si une structure présente plusieurs projets de missions, elle doit justifier sa capacité à accueillir et accompagner ainsi que faire en sorte que les missions soient bien différenciées.

Ciblage géographique : les missions doivent cibler des volontaires venant de l'un des 6 pays d'Amérique du Sud impliqués dans le programme EnLAzando (Argentine, Bolivie, Colombie, Equateur, Paraguay, Pérou), et se dérouler en France.

2.1 Cadre partenarial :

- **Service civique** : Les missions en France doivent être effectuées en lien avec une structure d'envoi basée dans l'un des 6 pays d'EnLAzando. Les structures souhaitant développer de nouveaux partenariats dans ces pays, recevront le soutien de France Volontaires (EVs et équipe du programme EnLAzando) pour l'identification de possibles partenaires.
Dans le cadre de la mission VSI, ce critère ne sera pas exclu mais considéré comme un plus.
- **Service civique et VSI** : Si portage des missions à l'accueil par une structure tierce (intermédiation), les membres doivent aussi présenter la structure tierce.

2.3 Durée des missions et calendrier de mise en œuvre :

- La mission de VSI est d'une durée de 12 mois
- Les missions de Service civique doivent durer 8 mois

3. Organe de sélection

Le comité de sélection du projet Enlazando sera l'instance d'instruction et de validation des réponses au présent AMI. Il rassemble le MEAE, l'Agence du Service Civique et France Volontaires.

4. Critères de sélection :

4.1 Le respect du cadre de l'AMI

4.2 La qualité du projet d'accueil de volontaire proposé :

- La cohérence de la mission proposée avec l'objet global du programme EnLAzando;
- Ancrage dans le temps, dans des territoires, dans des réseaux d'acteurs locaux actifs ;
- Le respect des cadres réglementaires et de la finalité volontariat de solidarité international;
- La non-substitution à l'emploi ;
- La qualité du cadre du cadre partenarial et de la démarche : EnLAzando souhaite soutenir et renforcer les partenariats équilibrés entre structure françaises et latinoaméricaines. L'implication de la structure latinoaméricaine tout long de la définition et mise en œuvre de la mission sera fortement apprécié;
- La cohérence entre volontariat national et volontariat international. Les missions qui combineront un engagement/volontariat national avec volontariat international, seront particulièrement prises en compte.

- 4.3 L'expérience de l'organisation membres en matière de déploiement de volontaires internationaux en France;
- 4.4 La capacité à identifier et à accueillir le/la volontaire dans de bonnes conditions ;
- 4.5 La capacité à assurer un suivi opérationnel de la mission du/de la volontaire par les structures dans le pays d'envoi et d'accueil ;
- 4.6 La capacité de la structure d'accueil/porteuse à couvrir les frais de fonctionnement du volontaire;

5. Engagements attendus des lauréats

Engagements des futures structures d'accueil :

- ✓ Formuler en collaboration avec la structure latinoaméricaine une fiche de mission (objectifs, résultats, contexte, tâches du/de la volontaires, etc.);
- ✓ Garantir les conditions d'un contrat d'engagement de service civique ou de VSI ;
- ✓ Identifier un hébergement (hébergement possible chez l'habitant si chambre indépendante);
- ✓ Souscrire une assurance rapatriement et responsabilité civile ainsi qu'une mutuelle pour le volontaire en privilégiant les contrats Previes avec Vespieren;
- ✓ Réserver le transport international du volontaire;
- ✓ Accompagner le volontaire dans les démarches administratives à l'arrivée en France (ouverture du compte bancaire, affiliation à la CPA, validation de son titre de séjour pour le VSI);
- ✓ Assurer le versement de l'indemnité de VSI;
- ✓ Mettre en place une avance sur indemnité pour le volontaire le temps que le versement de l'indemnité prévue par l'État soit enclenché par l'Agence du Service Civique;
- ✓ Verser la prestation de subsistance (111€35); elle peut être servie en nature/ ou en espèce prévue pour le service civique;
- ✓ Assurer l'accompagnement du volontaire tout au long de sa mission;
- ✓ Produire les éléments de reporting technique et financier.

Accompagnement par France Volontaires :

- ✓ Mettre en place un comité de pilotage pour la mise en œuvre et le suivi du projet par les différents partenaires ;
- ✓ Appuyer le processus de mobilisation des volontaires ;
- ✓ Organiser un stage de préparation au départ pour les volontaires en collaboration avec l'organisme lauréat
- ✓ Accompagner les volontaires dans les démarches de demande de visa auprès des autorités consulaires françaises ;
- ✓ Réaliser un bilan de la mission avec les volontaires à leur retour ;
- ✓ Assurer la gestion financière de la subvention du MEAE en lien avec les structures d'envoi et d'accueil conformément au budget. ;
- ✓ Accompagner les volontaires pour la capitalisation et le réinvestissement des acquis de leurs missions.

Participation financière

Le programme permet de compléter le financement de l'Agence du Service Civique et la subvention FONJEP/MEAE pour le VSI-R sur la base des coûts suivants :

Dispositif : Service civique de 8 mois en France

Dépenses éligibles en complément des financements de l'Agence du Service civique

Dépenses	Unité/ Mode de justification	Coût unitaire	Quantité	Total
Complémentaire santé+rapatriement +RC	Forfait mensuel	50,00 €	8	400,00€
Tutorat (complément)	Forfait mensuel	100,00 €	8	800,00€
Logement	Mensuel/réel	500€	8	4 000,00€
Transport international + local + visa	Volontaire/réel	1800€	1	1 800,00€
Formation accueil/départ	Forfait/volontaire	500	1	500 €
Total				7500,00€

Dispositif : VSI-R de 12 mois en France

Dépenses éligibles en complément des financements des subventions FONJEP/MEAE

Dépenses	Unité/ Mode de justification	Coût unitaire	Quantité	Total
Indemnité mensuelle	Forfait/mois volontaire	250€	12	3000€
Voyage et visa (A/R)	Volontaire/réel	1600€	1	1 600€
Logement	Volontaire/réel	500€	12	6000€
Total				10 600

5.3 Communication :

Les parties prenantes s'engagent à participer activement à la communication autour de ce programme et à respecter l'identité visuelle du programme et la charte graphique de FV. L'équipe de FV accompagnera la structure d'accueil sur ce sujet.

5.4 Disponibilité à participer aux espaces d'échanges sur demande de l'équipe de EnLAzando, notamment pour la définition/validation du cadre de qualité.

5.5 Capitalisation : participation dans des espaces de capitalisation du programme EnLAzando.

5.6 Évaluation : participation dans le processus d'évaluation du programme EnLAzando.

Démarrage des missions à partir de septembre 2023 (fin des missions souhaitée pour le 31 août 2024)

Formulaire de dépôt des candidatures :

https://forms.office.com/Pages/ResponsePage.aspx?id=LXMKrSM530OKrvG_Fmlxdrzt6dv9Sy5CkrrflsC6-i5UQVJHwVlwT1FTNUVYMzdFM1ZTNURHNUIYUS4u

Contact : enlazando@france-volontaires.org